

Paraît lorsque la
Municipalité le juge
nécessaire

(Affiché dans les trois
villages et publié sur le site
communal).

N° 08/2014

INFORMATIONS OFFICIELLES

www.goumoens.ch
greffe@goumoens.ch

Commune de
Goumoëns



Election complémentaire à la Municipalité – Démission de M. Nicolas Dutruy

Suite à la démission de M. Nicolas Dutruy au 31 juillet 2014, une seule personne a déposé sa candidature durant le délai prévu à cet effet (18 août 2014). Il s'agit de M. Bernard Favre qui est donc élu tacitement. Pour mémoire et conformément à la convention de fusion, seuls les électeurs d'Eclagnens avaient la possibilité de déposer une liste. Par conséquent, il n'y aura pas de scrutin communal à Eclagnens le 28 septembre prochain. La liste de candidature de M. Favre est affichée aux piliers publics des trois villages.

Plus d'informations seront communiquées dès que la répartition des dicastères aura été faite.

Conseil communal

Dans sa séance du 23 juin dernier, le Conseil communal a :

- Accepté le préavis municipal n° 04/2014 relatif à la concession partielle pour l'alimentation en eau de la Commune de Goumoëns (village de Goumoëns-le-Jux) entre les Communes de Bavois et Goumoëns
- Accepté le préavis municipal n° 05/2014 relatif aux comptes communaux 2013 bouclant avec un excédent de produits de Fr. 84'329.16 après amortissements obligatoires et extraordinaires d'un montant de Fr. 271.909.95.

Bus scolaires - Recherche d'un/e surveillant/e d'élèves

L'ASIRE (Association scolaire intercommunale de la région d'Echallens) est à la recherche d'une ou éventuellement plusieurs personnes pouvant assurer la surveillance des élèves qui prennent les bus scolaires dans notre Commune.

Horaires de surveillance :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin de 11h40 à 12h10
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 13h25 à 13h55 + en fin de journée
- Le personnel devra être présent 10 minutes avant la fin des cours et 10 minutes après le départ du dernier bus
- Tarif horaire : Fr. 30.00.

Pour tout renseignement, prendre contact avec Mme Christelle Ovelha, responsable thématique services ASIRE au 021/544 27 61.

La Municipalité